

PLAN DE MOBILITÉ

2025-2029

FICHES ACTIONS



TABLE DES MATIERES

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DURABLES AU QUOTIDIEN	1
FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES.....	2
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ.....	4
DÉVELOPPER LE COVOITURAGE.....	6
MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE MARCHÉ	8
SIMPLIFIER ET CLARIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE REMBOURSEMENT MOBILITÉ.....	10
AXE 2 : RENDRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLES LES MOBILITÉS DURABLES AUX ÉTUDIANT-ES	12
FACILITER L'ACCÈS FINANCIER AU VÉLO POUR LES ÉTUDIANT-ES.....	13
DÉVELOPPER LES MOBILITÉS INTERNATIONALES BAS CARBONE POUR LES ÉTUDIANT-ES	15
ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONNEL ET FINANCIER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AU QUOTIDIEN POUR LES ÉTUDIANT-ES	17
AXE 3 : AMÉLIORER ET AMÉNAGER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À UNE MOBILITÉ DURABLE	19
DÉPLOYER ET DENSIFIER LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES SUR LES CAMPUS	20
AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE PROXIMITÉ.....	22
AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS FERROVIAIRES	24
AXE 4 : FAVORISER DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DURABLES	26
RESPONSABILISER LES PERSONNELS SUR LES IMPACTS DES MOBILITÉS.....	27
AMENDEMENT DE LA POLITIQUE DE VOYAGE DE L'UCA.....	29
RATIONALISATION DU PARC DE VÉHICULES UCA.....	31
AXE 5 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER AUTOUR DES MOBILITÉS DURABLES	33
RENFORCER LA COMMUNICATION PRATIQUE SUR LES MOBILITÉS DURABLES	34
ANIMER LA THÉMATIQUE MOBILITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE	36
COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE SUR LA MOBILITÉ BAS-CARBONE EN EUROPE ..	38
AXE 6 : PILOTER ET COORDONNER LE PDM	40
PILOTER LE PDM DANS LE TEMPS ET ASSURER UNE GOUVERNANCE COMPLÈTE	41
RÉFLÉCHIR AUTOUR DE LA CONSTRUCTION D'UN PDM MUTUALISÉ	43
GLOSSAIRE	45

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS DURABLES AU
QUOTIDIEN

FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et former les personnels à la pratique du vélo au quotidien • Augmenter le nombre de personnes susceptibles d'utiliser le vélo • Réduire les freins à la pratique du vélo • Gagner en confiance sur l'utilisation du vélo 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage		Horizon temporel	
<u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Services porteurs</u> : DVURSE, SIT <u>Autres partenaires</u> : SMTC, Réseau des référent·es DD, Vélocité 63		Date de mise en œuvre : à partir de 2025 Action renouvelable / continue	
Indicateurs de suivi		Objectifs chiffrés	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes participant à l'achat groupé • Nombre de personnes participant à une formation vélo de l'Université 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 proposition d'achat groupé par an • 150 personnes formées à l'utilisation du vélo par an. • 1 partenariat avec le SMTC 	
Estimation budgétaire		Financements mobilisables	
<ul style="list-style-type: none"> • Formations (internes) : 6.000€/an (heures formation vacation) • Formation formateur·rice : 4.000 € sur l'ensemble de la période • Partenariat AOM : inconnu 		<u>Financement propre</u> : 2.000€ <u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : à étudier	

Description de l'action

Un forfait mobilité durable (FMD) est mis en place au sein de la fonction publique, afin d'encourager le recours à un mode de transport alternatif, dont le vélo fait pleinement partie. Ce FMD vient indemniser l'utilisation d'au moins 100 jours par an de vélo pour effectuer ses trajets domicile-travail, à hauteur d'un maximum de 300€.

L'enquête mobilité a montré que :

- La part du vélo dans les déplacements des salariés de leur domicile à leur lieu de travail est passée de 6,4 % en 2018 à 16,2 % en 2024.
- 21 % des personnels souhaiteraient changer leur mobilité et 15 % l'améliorer et notamment en adoptant le vélo.

Il y a donc un enjeu important autour de la facilitation à la pratique du vélo. Pour cela, l'Université mettra en place plusieurs dispositifs

- La mise en relation de personnels pour un achat groupé de vélos, en vue d'en faire diminuer le prix.
- Massification des formations VAE, avec en compléments d'autres types de formations autour du vélo.
- Mise en place d'un partenariat avec les AOM pour étudier les possibilités de réserver des vélos spécifiquement pour les personnels UCA.

Étapes du projet

1. Étude et choix des modalités de formation vélo (musculaire, lieux, nombre de personnes, etc.) (2025)
2. Réflexion avec les AOM sur la mise en place d'un partenariat spécifique concernant le prêt de vélo dédié aux personnels UCA, et leur participation éventuelle aux formations vélo (2025)
3. Formation des personnels internes amenés à réaliser les formations vélo
4. Déploiement des formations vélo en les intégrant au plan de formation interne (2025)
5. Paragonnage par le ou la chargé-e de projet mobilité des structures susceptibles de proposer des tarifs préférentiels pour des achats groupés (2025)
6. Création d'un contenu de communication pour constituer le groupement, qui s'autonomisera pour la suite de l'achat. Possibilité de voir avec le réseau des référent-es DD pour coordonner cette partie (2026)

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AU CHANGEMENT DE MOBILITÉ

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un accompagnement personnalisé • Faciliter le changement de mode de transport 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p> <u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Services associés</u> : DBF, SIT, DAI <u>Autres partenaires</u> : AOM locales </p>		Horizon temporel <p> Date de mise en œuvre : à partir de 2025 Action renouvelable / continue </p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes accompagnées • Nombre de permanence tenues 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 50 personnes bénéficiaires du dispositif par an • 20 permanences tenues par an 	
Estimation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • 6.000€ investissement (2 VAE) • Abonnements, tickets : 2.000€ / an 		Financements mobilisables <p> <u>Financement propre</u> : 2.000€ <u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : voir AOM </p>	

Description de l'action

Cette action vise à soutenir et accompagner les personnes ayant la volonté d'opter pour des mobilités douces ou actives. Une étude est en cours sur la période 2024 - 2025 portant sur les personnes s'étant déclarées volontaires pour changer de mode de transport.

Ce parcours prend la forme d'un accompagnement matériel au changement. Ainsi, des titres de transports pourront être offerts à l'agent·e souhaitant faire un essai pour son trajet domicile-travail, ou bien le prêt d'un VAE UCA sur une période, etc. Les modalités techniques seront à définir en fonction de la pertinence vis-à-vis de chacun des modes de transport.

Afin de faire connaître cette offre (et plus largement les dispositifs visant à la mobilité durable), l'idée est de proposer des temps dédiés où les personnes pourront échanger directement avec une personne référente. Cela pourra s'organiser en distanciel, ou bien en présentiel, en se greffant aux temps de billetteries du CLASS par exemple.

Enfin, après étude avec le réseau des référent·es DD, ces derniers pourront être un relais local et faire lien régulier avec la personne durant son essai.

Étapes du projet

1. Première étude de diagnostic préalable auprès des volontaires s'étant déclarés dans l'enquête personnels (Rendu avril 2025)
2. Définition des modalités de l'accompagnement (2025)
3. Réflexion avec le réseau des référent·es DD pour voir la place qu'ils souhaitent prendre dans le dispositif (2025)
4. Réflexion avec les AOM sur ce parcours d'accompagnement (2025)
5. Préparation au déploiement technique du dispositif (2025)
6. Communication sur le dispositif et les aides associées (2025)

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Inciter et favoriser le covoiturage pour les autosolistes • Réduire la place de l'autosolisme • Structurer une communauté de covoitureur-euses 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p> <u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Services associés</u> : DPIE, SIT, DirCom <u>Autre partenaire</u> : Mov'ici </p>		Horizon temporel <p> Date de réalisation : à partir de 2025 Action renouvelable </p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places de stationnement réservées au covoiturage • Nombre de macarons demandés • Part modale du covoiturage 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 80 places dédiées au covoiturage (dont au moins 2 par site territorial) • Augmentation de 30% des personnes covoiturant 	
Estimation budgétaire <p>15.000€ d'investissement (panneaux + peintures)</p>		Financements mobilisables <p> <u>Financement propre</u> : 7.000€ <u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : Fond vert </p>	

Description de l'action

Une partie des personnels de l'Université a peu d'options de report modal proche de son domicile. Avec 5,7 % des déplacements effectués en covoiturage en 2024, sa part reste relativement faible, il s'agit donc de développer le covoiturage à l'Université, afin de limiter l'autosolisme. Le covoiturage restant une solution voiture, il faut toutefois veiller à en limiter l'usage aux personnes n'ayant pas d'alternatives plus vertueuses (transports collectifs, vélo, marche) afin de ne pas faire régresser les parts de ces modes. Plusieurs dispositifs seront mis en place :

La redynamisation de la plateforme Mov'ici

L'UCA est déjà présente sur la plateforme de covoiturage régionale Mov'ici, disponible sur tous ses territoires d'implantation. Mov'ici peut être utilisée avec des personnes externes, mais également avec au sein d'une communauté spécifique. L'UCA dispose déjà d'une communauté, mais qui a été très peu animée. Il s'agira donc de redynamiser cette plateforme, et de faire le tri parmi les utilisateur·rices actifs de la communauté UCA.

Réflexion sur la réservation de places de stationnement dédiées au covoiturage (action unique)

L'action consiste à transformer des places de parking existantes, en places réservées aux covoitureur·ses. De la même manière que pour les places réservées aux personnes à mobilité réduite, il s'agira d'une communication spécifique sur un nombre de places définies, sous forme d'une signalétique particulière. Ce dispositif devra être assorti d'un moyen de vérification, comme un macaron délivré par l'Université par exemple.

Communication sur les aides financières

Plusieurs aides financières existent dans le cadre du covoiturage, comme par exemple la prime covoiturage nationale ou bien le dispositif d'aide financière du SMTC. Il s'agira donc de communiquer plus largement sur les possibilités de bonification financière, au-delà du FMD.

Étapes du projet

1. Création d'un GT pour étudier la possibilité de place de stationnement réservées au covoiturage (2025)
2. Prise en main de la plateforme Mov'ici avec nettoyage de la communauté UCA (importée largement via un fichier Excel) (2025)
3. Revoir la page dédiée au covoiturage (2025)
4. Communication autour du covoiturage : explicitation des dispositifs déjà existant à l'Université, couplé aux projets en cours, redynamisation de la plateforme Mov'ici et projet de stationnement (2025)
5. Étudier les modalités techniques de mises en œuvre pour le stationnement : identification des places, définition des critères d'attribution des macarons, etc. Articulation avec la charte des parkings (2025)
6. Mise en œuvre de la signalétique (2026)
7. Communication des nouveaux dispositifs et plus largement des bénéficiaires du covoiturage (2026)

MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE MARCHÉ

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les personnels qui le peuvent à la marche • Préserver la santé des personnels • Récompenser les personnels utilisant le mode de transport le plus vertueux 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p> <u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Services associés</u> : DAJI, DRH <u>Autre partenaire</u> : ONAPS </p>		Horizon temporel <p> Date de mise en œuvre : à partir de 2026 Action renouvelable / continue </p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes • Nombre de kilomètres parcourus • Montant total dépensé annuellement 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 200 demandes d'IKM par an • Production de 8 cartographies pédestres 	
Estimation budgétaire <p>10.000€ / an</p>		Financements mobilisables <p> <u>Financement propre</u> : majoritairement <u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : à étudier </p>	

Description de l'action

Plusieurs dispositifs financiers existent afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle, couvrant les transports en commun, le vélo, le covoiturage, etc. Il n'existe cependant rien en ce qui concerne la marche.

La marche pour les déplacements domicile-travail est pratiquée par 12,7 % des salariés (10,9 % en 2018). Sa part demeure faible au regard des domiciliations des salariés souvent proches des sites universitaires.

La marche est le moyen de transport le plus écologique et ne fait pourtant pas l'objet d'un remboursement ou d'une bonification financière. L'UCA souhaite mettre en place une Indemnité Kilométrique Marche (IKM), permettant ainsi une reconnaissance de tous les efforts faits pour réduire son empreinte environnementale. L'UCA deviendrait ainsi la première université française à récompenser les salariés qui marchent pour leurs mobilités domicile-travail.

La marche est également un véritable atout santé. L'Université cherchera à communiquer de manière régulière sur les bienfaits de la marche, en promouvant l'IKM. L'IKM se fera sur la base d'une distance parcourue par trajet, et du nombre de trajets effectués dans l'année.

Étapes du projet

1. Définition des modalités théoriques d'application de l'indemnité kilométrique marche (2026)
2. Étude des modalités techniques de mise en œuvre avec les services compétents (2026)
3. Présentation de la mesure aux partenaires sociaux (2026)
4. Vote en CA de l'indemnité kilométrique marche, puis mise en œuvre (2026)

SIMPLIFIER ET CLARIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE REMBOURSEMENT MOBILITÉ

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les conditions d'accès au FMD et au remboursement du titre de transport • Simplifier les démarches administratives • Rendre l'information accessible facilement 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage		Horizon temporel	
<u>Portage politique</u> : CM Simplification, CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Services associés</u> : DOSI, DAJI, DRH		Date de réalisation : 2026 Action unique / ponctuelle	
Indicateurs de suivi		Objectifs chiffrés	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de FMD demandés • Nombre de remboursements demandés 		<ul style="list-style-type: none"> • 100% des procédures réévaluées et modifiées en 2026 	
Estimation budgétaire		Financements mobilisables	
Temps RH – Chargé de projet mobilité (<i>cf fiche piloter le PDM dans le temps</i>)		<u>Financement propre</u> : masse salariale	

Description de l'action

La méconnaissance du FMD et la procédure à suivre apparaît comme la première raison de non demande de remboursement à l'Université que ce soit pour le vélo ou le covoiturage. Cela se retrouve également sur le remboursement d'un abonnement, où la méconnaissance de la procédure apparaît en deuxième position des raisons de non demande, suivi par le côté fastidieux de la démarche. Il apparaît donc qu'une meilleure information, couplée à une simplification des démarches est indispensable.

La première partie de cette action consistera à réévaluer les procédures en cours étudier les marges de manœuvre de simplification.

Un deuxième travail de clarification est à faire, les informations relatives à la mobilité étant difficilement accessibles sur le site. Il faudra travailler au regroupement des informations relatives à la mobilité (*cf fiche renforcer la communication pratique sur les mobilités*). Ce travail de clarification se fera également en matière d'organisation. Les compétences relatives au remboursement du titre de transport et du FMD sera rattaché au pôle TEDS, créant ainsi un ensemble RH cohérent entre le/la chargé de projet mobilité et le/la gestionnaire (*cf fiche piloter le PDM dans le temps*).

Enfin, l'action consiste également à revoir les différentes chartes d'utilisation des mobilités (parkings, vélo, etc.), pour vérifier leur cohérence avec le PDM et étudier une éventuelle clarification ou simplification.

Étapes du projet

1. Recensement des procédures existantes (2026)
2. Travail autour des simplifications possibles et des solutions alternatives (2026)
3. Mise en œuvre des nouvelles procédures (2026)
4. Regroupement de toutes les informations mobilité au même endroit. (*cf fiche mieux communiquer*) (2026)
5. Communication auprès des personnels de l'Université (2026)

AXE 2 : RENDRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLES LES
MOBILITÉS DURABLES AUX ÉTUDIANT·ES

FACILITER L'ACCÈS FINANCIER AU VÉLO POUR LES ÉTUDIANT·ES

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'accès à un vélo aux étudiant·es ayant peu de moyens • Encourager à l'usage du vélo et soutenir sa pratique 								
Sites concernés <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Montluçon <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Vichy <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Aurillac <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>		Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	Public cible <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant·es
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>						
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>						
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables, VP Étudiant</p> <p><u>Service porteur</u> : DVURSE</p> <p><u>Services associés</u> : DirCom, DAJI</p> <p><u>Autres partenaires</u> : CROUS, AOM locales, collectivités locales, associations locales</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p> <p>Action renouvelable / continue</p>						
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de vélos distribués lors de la bourse aux vélos • Évolution de la part modale du vélo chez les étudiant·es 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la part modale du vélo à 20 % 						
Estimation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • 5.000€ pour l'évènement • Étude d'une bonification financière pour l'achat d'un vélo d'occasion en partenariat avec les AOM 		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 5.000€</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : à étudier</p>						

Description de l'action

L'UCA souhaite faciliter l'accès aux vélos à ses étudiant·es. Plusieurs dispositifs sont à mettre en œuvre, ou étudier.

Une bourse aux vélos sera mise en place annuellement. Cet évènement permet l'acquisition de vélo d'occasion à coût réduit. L'organisation de cet évènement pourra être dynamisé par d'autres animations, comme des ateliers d'auto-réparation, conférences, etc. (*cf fiche animer la thématique tout au long de l'année*). Il pourra être couplé avec le projet de brocante de début d'année porté au sein de la DVURSE.

L'Université étudiera les possibilités de bonification financière pour la location de vélo longue durée pour les étudiant·es, en complément des tarifs réduits existant déjà. Cela pourra passer par une négociation avec les AOM pour créer un dispositif financier plus avantageux pour les étudiant·es, ou bien la création d'un dispositif en interne.

Enfin, des partenariats pourront être étudiés, notamment avec le CROUS dans le cadre de leur projet de recyclerie à Dolet, mais aussi avec les AOM pour la mise à disposition d'une offre de vélo gratuite.

Étapes du projet

1. Conceptualisation de la bourse aux vélos et mise en place des partenariats avec les acteurs locaux (2025)
2. Mise en œuvre de la première bourse au vélo à la prochaine rentrée universitaire (2025 - 2026)
3. Mise en lien avec le CROUS pour étudier la participation éventuelle de l'Université dans leur projet de recyclerie (2025)
4. Lancement d'une étude sur la bonification financière de location de vélo (2026)

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS INTERNATIONALES BAS CARBONE POUR LES ÉTUDIANT·ES

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> Faire baisser en absolu les émissions de GES liés aux mobilités internationales étudiantes Soutenir les étudiant·es qui le souhaitent d'utiliser un moyen de transport bas-carbone Établir un partenariat avec d'autres Universités pour favoriser les solutions de mobilité bas-carbone 									
Sites concernés <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Montluçon <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Vichy <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">Aurillac <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>			Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	Public cible <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant·es
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>							
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>							
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables, VP Stratégie Internationale et Européenne</p> <p><u>Service porteur</u> : DRIF</p> <p><u>Services associés</u> : DVURSE, DBF</p> <p><u>Autre partenaire</u> : Interrail</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p> <p>Action renouvelable / continue</p>							
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> Émissions de GES liées aux mobilités internationales des étudiant·es <ul style="list-style-type: none"> Entrants Sortants Freemovers Nombre de demandes de bonifications financières mobilité durable 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> Baisse de 15% à l'horizon 2028 du ratio des émissions de GES par étudiant·e sortant·e par rapport à 2023 Établissement d'une convention portant sur les mobilités étudiantes avec les universités d'ARTEMIS 50 demandes de bonifications mobilités durable par an à compter de sa mise en œuvre 							
Estimation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> Remboursement mobilités internationales : 30.000€/an Relation universités partenaires : 10.000 € sur 3 ans 		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 15.000€</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : 15.000 € via ARTEMIS, 10.000€ via le prochain COMP si renouvellement</p>							

Description de l'action

Les mobilités des étudiant·es vers ou depuis l'international pèsent pour près de 7000 tonnes de CO₂ équivalent dans le BEGES de l'Université, soit plus de 20% de ses émissions totales. Si l'on décompose ce chiffre, environ 5200 tCO_{2e} proviennent des étudiant·es internationaux effectuant leurs études à l'UCA, 400 tonnes proviennent des étudiant·es en mobilité entrante pour un ou deux semestres, et 1400 tonnes sont imputables aux étudiant·es de l'UCA effectuant une mobilité vers une autre université.

L'UCA a vocation à promouvoir l'internationalisation de la recherche et de la formation. Le but de cette fiche action n'est pas de réduire les mobilités internationales, mais de les repenser pour qu'elles soient moins émettrices de GES.

Pour cela, l'UCA cherchera à établir un dialogue avec des Universités européennes, en privilégiant d'abord les partenaires du projet ARTEMIS, afin d'étudier ensemble les solutions pour des mobilités étudiantes bas-carbone. Il faudra notamment renforcer l'usage des trains de jour et de nuit pour les destinations européennes. De plus, ce regroupement d'Universités européennes pourra par la suite, chercher à établir un partenariat avec Interrail pour proposer concrètement des solutions de mobilités durables aux étudiant·es.

L'Université portera en propre une bonification tarifaire auprès des étudiant·es sortant·es qui choisissent un mode de transport durable pour leurs mobilités internationales.

Cette fiche action s'articulera étroitement avec la fiche *communiquer auprès de la communauté étudiante sur la mobilité bas-carbone en Europe*.

Étapes du projet

1. Le/la chargé·e de projet mobilités réalisera un parangonnage pour étudier les possibilités de financement de la bonification tarifaire. Candidatures éventuelles en fonction des opportunités (2025)
2. Lancement d'un groupe de travail avec les Universités membres d'ARTEMIS sur une réflexion autour des échanges entre les universités, pour des mobilités durables (2026)
3. Mise en place de la bonification pour les étudiant·es entrant·es /sortant·es (2026)
4. En fonction des pistes de solutions du GT, mise en œuvre des actions (2027)

ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONNEL ET FINANCIER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN AU QUOTIDIEN POUR LES ÉTUDIANT·ES

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier l'accès à l'information sur les tarifs préférentiels étudiants • Réduire les freins financiers à l'utilisation des transports en commun ou ferroviaire 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Personnels
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Service associé</u> : PPT <u>Autres partenaires</u> : AOM locales, SNCF, CROUS</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025, jusqu'en 2026</p> <p>Action unique / ponctuelle</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Parts modales des TC et du train chez les étudiant-es (suivi tous les deux ans) 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un guide de la mobilité durable avec récapitulatif des tarifications étudiantes par campus 	
Estimation budgétaire <p>Dépendant de ce qui sera négocié avec les partenaires externes (AOM et exploitants de réseaux de TC)</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : majoritairement</p>	

Description de l'action

Des tarifs préférentiels étudiants existent la plupart du temps pour les abonnements / tickets de transport en commun et de train. Ces informations ne sont pourtant pas toujours accessibles aux personnes concernées. Un premier travail consistera à produire un document synthétique récapitulant toutes les tarifications étudiantes relatives aux mobilités sur chaque territoire (*cf fiche renforcer la communication pratique*).

Parallèlement, un travail partenarial sera effectué avec les AOM, et éventuellement les collectivités, pour étudier les possibilités d'amélioration du tarif étudiants ou de la gratuité des transports en commun.

De même, l'Université fera remonter auprès de la région AURA et de la SNCF une demande pour l'amélioration des tarifs ferroviaires, et voir s'il est possible de simplifier les demandes de titres avantageux.

L'Université étudiera les modalités de participation financière aux abonnements aux transports en commun des étudiant-es, en cas de non gratuité. Une réflexion sera menée avec le CROUS concernant le reste à charge.

Étapes du projet

1. Création d'une synthèse des offres de mobilités disponible sur chaque campus, et des tarifs préférentiels étudiants (2025)
2. Mise en place de temps d'échange avec les AOM et la SNCF (*cf fiche construire des relations partenariales fortes*) (2025)
3. Valoriser les améliorations mises en œuvre par les AOM auprès de la communauté universitaire (2025)
4. Étude des possibilités de financement d'une partie des abonnements aux transports en commun des étudiant-es (2026)

AXE 3 : AMÉLIORER ET AMÉNAGER LES
INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À UNE MOBILITÉ
DURABLE

DÉPLOYER ET DENSIFIER LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES SUR LES CAMPUS

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les déplacements à vélo de l'ensemble de la communauté universitaire • Répondre aux besoins identifiés dans l'enquête • Sécuriser l'utilisation du vélo, tant dans son utilisation que dans le stationnement 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables, CM Coordination des Systèmes d'Information et Numérique</p> <p><u>Service porteur</u> : DPIE</p> <p><u>Services associés</u> : DVURSE, SIT</p> <p><u>Autres partenaires</u> : AOM, collectivités territoriales</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025, jusqu'en 2028</p> <p>Action unique / ponctuelle</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places de stationnement sécurisées • Nombre d'arceaux à vélo • Nombre de bâtiments comportant des douches/vestiaires accessibles 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 300 places de vélos sécurisées • 700 places sur arceaux • 1 station d'auto-réparation par site • 1 cartographie des emplacements vélo • 1 cartographie des trajets « sécuritaires » entre campus clermontois 	
Estimation budgétaire <p>Investissement (hors douches et vestiaires) : 450.000€</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 200.000€ sur 4 ans</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : Alvéole plus, Objectif Employeur Pro-Vélo, Région AURA, CVEC</p>	

Description de l'action

Une écrasante majorité de personnes ayant répondu à l'enquête déclare que la mesure qui aurait la plus forte influence sur une plus grande utilisation du vélo est la présence de plus d'aménagements cyclables, suivi de la présence de garages à vélos sur le lieu de travail. L'action consiste donc à mettre en place les infrastructures, au sens large, permettant la pratique du vélo pour venir à l'Université et aux déplacements professionnels.

Ainsi, après étude des besoins spécifiques à chaque campus, des propositions d'amélioration seront déposées auprès des collectivités territoriales et AOM pour compléter les aménagements cyclables en bordure de campus.

En interne, l'Université prendra plusieurs mesures. Sur les sites qui lui sont propres, l'Université étudiera la mise en place de cheminements cyclables lorsque cela est pertinent, comme sur le site des Cézeaux par exemple.

L'Université travaillera sur une étude des besoins de stationnement et planifiera la construction d'abris à vélo ou d'arceaux aux endroits pertinents sur la durée du PDM.

Un recensement des douches et vestiaires sera effectué en vue d'une communication sur les infrastructures existantes (*cf fiche renforcer la communication pratique*). Un travail sera mené avec la DPIE afin de prévoir des douches et vestiaires de manière systématique dans les projets de construction ou de rénovation bâtementaires.

Étapes du projet

1. Étude du diagnostic des infrastructures existantes sur les campus clermontois réalisé dans le cadre d'un projet tutoré étudiant (2025)
2. Réalisation d'un abri à vélo sécurisé à destination des étudiant-es sur le campus Cézeaux et de pose de bornes de réparation sur certains sites (budgets alloués et validés en 2024) (2025)
3. Veille et montage de dossiers de financement externe pour la réalisation des projets suite au diagnostic (2025)
4. Recensement des douches et vestiaires (2025)
5. Réalisation des projets d'abris à vélos et de bornes de réparation sur les sites n'en ayant pas actuellement (2025 - 2028)
6. Réunion avec les collectivités territoriales sur les infrastructures et les projets d'infrastructures desservant les campus (2025)
7. Travail avec la DPIE pour intégrer dans les prochaines rénovations de bâtiments la mise en place de douches et vestiaires (2026)
8. Réalisation de cartographies des emplacements vélo et des trajets « sécuritaires » entre campus clermontois (2026)
9. Communication auprès de la communauté universitaire des différentes cartographies (2026)

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE PROXIMITÉ

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Permettre une augmentation de l'utilisation des transports en commun par la communauté universitaire • Travailler à un renforcement de l'offre de transport à destination des sites universitaires 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Autres partenaires</u> : AOM</p>		Horizon temporel <p>Date de réalisation : à partir de 2025 Action unique / ponctuelle</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres annuelles avec les AOM 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 1 rencontre annuelle avec chaque AOM 	
Estimation budgétaire <p>4.000€</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 4.000€ <u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : AOM</p>	

Description de l'action

L'Université, à travers des études ou des enquêtes, est notifiée d'un certain nombre de besoins et doléances. Ces études mentionnent notamment la desserte insuffisante de certains sites universitaires et/ou la mauvaise connexion avec certains pôles intermodaux (gares par exemple).

L'Université portera un travail de production de données sur les lacunes dans l'offre de transport de son point de vue, afin de porter des améliorations possibles et étayées auprès des AOM. Seront notamment produits un diagnostic cartographique de l'architecture des réseaux desservant les campus ainsi que des études du niveau de dessertes (fréquences, amplitudes...). Ces études comporteront un volet propositions.

Ces études pourront être réalisées par le biais de projets tutorés ou de stages d'étudiant-es.

Il est proposé ensuite de porter à connaissance ces besoins et les résultats de ces études auprès des AOM des différents campus, au cours de rencontres régulières, afin d'opérer une réflexion commune sur l'offre de transport en commun.

Étapes du projet

1. Lancement d'une première phase d'études du diagnostic des réseaux existants sur les campus réalisés dans le cadre d'un projet tutoré étudiants (2025)
2. Des phases ultérieures sur la durée du PDM traiteront d'autres campus (2026)
3. Travail avec la DPIE pour s'assurer des bonnes conditions techniques de modifications de réseaux à proximité des campus (2026)
4. Phase de négociation avec les gestionnaires de réseaux (2026-2027)
5. Communication auprès de la communauté universitaire des modifications de services de transports en commun et des nouvelles offres négociées (2028)

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS FERROVIAIRES

Objectifs généraux			
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'intermodalité train/vélo • Augmentation de la fréquence des TER 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
Pilotage		Horizon temporel	
<u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Services porteurs</u> : DVURSE <u>Autres partenaires</u> : SNCF, région AURA		Date de réalisation : 2026 Action unique / ponctuelle	
Indicateurs de suivi		Objectifs chiffrés	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de trains en direction de chaque campus 		<ul style="list-style-type: none"> • 2 rencontres avec la région AURA 	
Estimation budgétaire		Financements mobilisables	
Frais usuels de déplacement		<u>Financement propre</u> : frais de déplacements	

Description de l'action

En 2024, la part modale du train pour les déplacements domicile-travail des salariés de l'UCA est de 8 % ; elle était de 5,6 % en 2018. De la même manière que pour le lien avec les AOM, l'Université cherchera à apporter à la région AURA et la SNCF, les besoins émis par la communauté universitaire.

Cependant, les enquêtes auprès des salariés de l'UCA montrent un certain mécontentement, notamment en termes de fréquences trop faibles. Ces fréquences ont même baissé sur certaines lignes alors que le trafic augmente entraînant des phénomènes de saturation à certaines heures.

L'ouverture à la concurrence ferroviaire est devenue une obligation à partir du 25 décembre 2023. Dans ce cadre la région Auvergne-Rhône-Alpes va allouer son réseau. Les lots sont géographiques et composés de lignes ferroviaires.

Des appels d'offre par lots vont être faits par la région auprès de différents opérateurs ferroviaires qui répondront sur un niveau de service.

A cette occasion l'UCA peut porter à connaissance auprès de la région AURA un certain nombre de besoins qui pourraient être intégrés dans les appels d'offre.

Étapes du projet

1. Recensement des besoins et des lacunes sur les différentes lignes fréquentées par les salariés de l'UCA (2025)
2. Rencontre avec la région AURA pour porter à sa connaissance les besoins de l'UCA (2026)

AXE 4 : FAVORISER DES DÉPLACEMENTS
PROFESSIONNELS DURABLES

RESPONSABILISER LES PERSONNELS SUR LES IMPACTS DES MOBILITÉS

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les personnels à l'impact de leurs mobilités Responsabiliser les personnels pour un moindre impact environnemental lors de leurs missions professionnelles 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Étudiant·es
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Service associé</u> : DOSI <u>Autre partenaire</u> : Conseil de la Recherche</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026 Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> Émissions GES des déplacements professionnels Externalités des déplacements professionnels 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un affichage environnemental lors de la réservation d'une mission Mise en œuvre du compteur individuel CO₂ sur l'ENT 	
Estimation budgétaire <p>4.000€</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 4.000€</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : prochain COMP si renouvellement</p>	

Description de l'action

Les mobilités constituent le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'Université. L'action consiste à mettre en place un outil simple pour sensibiliser les personnels à l'impact de leurs mobilités, en particulier professionnel. En étudiant les possibilités de coupler Notilus et l'ENT, il est prévu de mettre en place un compteur d'émission de GES automatisé qui affiche le nombre de tonnes équivalent CO₂ « utilisées » par l'agent au cours de ses missions.

De la même manière, un affichage du coût environnemental de la mission sera affiché lors de la réservation sur Notilus, incitant les personnels à prendre des modes de transports plus vertueux lorsque cela est possible.

Pour aller plus loin dans cette démarche, une réflexion sera entamée sur la création d'un quota carbone fixe, à l'échelle individuelle ou d'une entité. Cette démarche nécessite l'implication de représentant-es de la recherche afin de s'assurer que la/les mesures qui pourraient en découler soient compatibles avec les missions de l'Université.

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail (2026)
2. Étude des possibilités techniques offertes par nos logiciels de gestion des mobilités ainsi que de l'ENT (2026)
3. Mise en œuvre technique des solutions retenues (2027)
4. Communication auprès des agent-es de l'Université sur ce nouveau dispositif de sensibilisation (2027)

AMENDEMENT DE LA POLITIQUE DE VOYAGE DE L'UCA

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les émissions de GES liées aux déplacements professionnels • Redéfinir un cadre de la politique de voyages et de déplacements professionnels • Réduire l'usage de l'avion et de la voiture • Favoriser l'usage du train et des transports en commun de longue distance • Communiquer auprès des personnels sur une politique claire de voyage et de déplacements professionnels 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : 1^{ère} VP, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables</p> <p><u>Service porteur</u> : DBF</p> <p><u>Services associés</u> : DVURSE, SIT, DAJI</p> <p><u>Autre partenaire</u> : Prestataire de voyage</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p> <p>Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • % en kilomètres de déplacements professionnels réalisés par mode de transport • Émissions GES et externalités des déplacements professionnels 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 22% de baisse des kilomètres réalisés en avion dans le cadre de déplacements professionnels en 2026 par rapport à 2019 • 7% de baisse de la consommation de carburant en 2026 par rapport à 2023 • 60% de part modal ferroviaire en 2027 	
Estimation budgétaire <p>Temps de personnel</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : masse salariale</p>	

Description de l'action

L'Université a approuvé en novembre 2024 les indemnités de mission en France et à l'étranger. L'article 8 détaille les modes de transports préconisés. Il pourra être revu en 2025 et permettra d'augmenter les déplacements en transports en commun (train, bus) aux détriments de l'avion et de la voiture.

Une communication sera faite via le guide du déplacement professionnel en 2026 lors de la mise en place de la procédure (*cf fiche renforcer la communication pratique sur les mobilités*).

Étapes du projet

1. Définition par un groupe de travail des indicateurs de suivis et des objectifs par transport modal (2025)
2. Amendement de l'article 8 sur les indemnités de missions en France et à l'étranger (2025)
3. Vote par le CA de l'amendement (2025)
4. Communication auprès de l'ensemble des personnels via le guide des déplacements professionnels (2026)

RATIONALISATION DU PARC DE VÉHICULES UCA

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser le parc de la flotte de véhicules UCA • Augmenter la décarbonation de la flotte de véhicules UCA • Avoir un meilleur suivi de la flotte de véhicules UCA • Augmenter le taux d'utilisation des véhicules UCA 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage		Horizon temporel	
<u>Portage politique</u> : 1 ^{ère} VP, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables <u>Services porteurs</u> : DA, SIT <u>Service associé</u> : DVURSE <u>Autres partenaires</u> : UGAP, prestataire logiciel suivi de flotte		Date de mise en œuvre : à partir de 2025 Action renouvelable / continue	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de véhicules du parc automobile mis en pool (mutualisable) • Nombre de VAE du parc VAE mis en pool (mutualisable) • % de véhicules électriques de la flotte • Taux d'utilisation des véhicules (nombre de km moyen par véhicule) 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 6% du parc automobile en 2027 par rapport à 2021 • Au moins 50 % du parc mutualisé • 37,4% du parc de véhicules à très faible émission (0g CO₂/km) et de 70% de véhicule à faible émission (<50g CO₂/km) à partir du 1er janvier 2027 • 45% du parc de véhicules à très faible émission (0g CO₂/km) et de 70% de véhicule à faible émission (<50g CO₂/km) à partir du 1er janvier 2030 	
Estimation budgétaire		Financements mobilisables	
Coût total : ~ 470.000€ sur 5 ans ~35 000 € par voiture électrique compacte ~63 000 € achat du logiciel et des boîtiers ~9 000 € abonnement annuel du logiciel		<u>Financement propre</u> : 470.000€ sur 5 ans	

Description de l'action

La Direction des achats de l'État (DAE) a mis en place une doctrine de gestion du parc automobile pour l'État et ses établissements publics demandant l'application des règles suivantes :

- Seuil minimum de 50% des achats de véhicules, en véhicules à très faibles émissions (VTFE = 0g CO₂/km) ou à faibles émissions (VFE <50g CO₂/km) lors du renouvellement annuel du parc
- Une diminution du parc de véhicules particuliers de -6% en 2027 par rapport à l'année de référence 2021
- La mutualisation de l'usage des véhicules doit devenir la règle entre les services ou dans des distances de proximité (moins de 500m de distance par exemple)
- Développer le recours à un logiciel de gestion du parc

L'Université a déjà mis en place une commission flotte de véhicules depuis octobre 2023. Cette commission suivra la mise en place des actions à venir pour mettre l'université en conformité avec les demandes de la DAE :

- Installation de boîtier télématique sur l'ensemble des véhicules de l'Université
- Mise en place de véhicules mutualisables par site (voitures et VAE)
- Mise en place d'un logiciel de gestion de la flotte de véhicules
- Suivi de l'utilisation des véhicules
- Études sur l'utilisation des véhicules
- Réduction du parc automobile et respect de la décarbonation des émissions de la flotte automobile
- Simplification et harmonisation des démarches de réservation

Une communication sera faite à l'ensemble des personnels à travers le guide des déplacements professionnels fait par le pôle TEDS pour que chacun-e connaisse les procédures de réservation et d'utilisation des véhicules du parc.

Une charte de l'écoconduite sera également à disposition des agent-es dans chaque véhicule, conformément au plan de transformation écologique de l'état.

Étapes du projet

1. Reprise des conclusions du GT flotte auto, afin de planifier les actions à venir (2025)
1. Installation de boîtiers télématiques sur l'ensemble des véhicules de l'Université (2025)
2. Mise en place d'un logiciel de gestion de la flotte de véhicules (2025)
3. Mise en place de véhicules mutualisables par site (voitures et VAE) (2026)
4. Simplification et harmonisation des démarches de réservation (2026)
5. Communication à l'ensemble des personnels (2026)
6. Suivi et études de l'utilisation des véhicules (2026)

AXE 5 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER AUTOUR DES
MOBILITÉS DURABLES

RENFORCER LA COMMUNICATION PRATIQUE SUR LES MOBILITÉS DURABLES

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les aides et remboursements proposés par l'Université • Faire connaître les tarifs préférentiels pour les étudiant-es au niveau des TC • Faire connaître la politique des déplacements professionnels • Sensibiliser au report modal vers des transports bas carbone 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables <u>Service porteur</u> : DVURSE <u>Services associés</u> : DirCom, DRH, SIT <u>Autres partenaires</u> : Communautés d'agglomération, AOM, prestataires de mobilités douces</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026 Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des 3 guides à destination des personnels et de la communauté étudiante • Suivi % de personnels demandant un remboursement TC et/ou FMD 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • 100% des guides réalisés à la rentrée universitaire 2026-2027 • 2% d'augmentation de demande du FMD annuellement 	
Estimation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> • Temps du chargé-e de projet mobilités durables • Coût de vacation de l'ingénieur cartographe : 1.000€ 		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : uniquement</p>	

Description de l'action

Les enquêtes menées auprès de la communauté universitaire pour la réalisation du PDM ont montré un manque d'informations connues par les usager-es sur les actions menées et les possibilités qui s'offrent à eux/elles pour les accompagner et prendre en charge l'utilisation de mobilités douces.

Le ou la chargé-e de projet « mobilité » réalisera des guides à destination des personnels et de la communauté étudiante suivants :

- Un guide à destination des personnels sur la mobilité au quotidien
- Un guide à destination des personnels sur la mobilité professionnelle
- Un guide à destination des étudiant-es (par territoire) sur la mobilité au quotidien regroupant les informations des partenaires et AOM (Tarifs T2C, SNCF...)

En lien avec le SIT et avec l'aide potentielle du service géographie de l'institut LLSHS, le ou la chargé-e de projet « mobilité » réalisera une cartographie sur les itinéraires possibles en mobilité douce pour se rendre sur les différents sites de l'extérieur mais également pour réaliser des déplacements inter-sites.

Étapes du projet

1. Réalisation du guide à destination des personnels sur la mobilité au quotidien (2026)
2. Refonte de la politique des déplacements professionnelles (*cf fiche amendement de la politique de voyage*)
3. Création du guide sur la mobilité professionnelle (2026)
4. Communication auprès des personnels sur le guide mobilité du quotidien (2026)
5. Communication auprès des personnels sur le guide déplacement professionnel (2026)
6. Création du guide sur la mobilité étudiante (2026)
7. Communication auprès des étudiant-es sur le guide mobilité au quotidien (2026)

ANIMER LA THÉMATIQUE MOBILITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> Faire vivre la thématique mobilité et le PDM de manière régulière sur les campus Valoriser les modes de transport actifs / doux et sensibiliser autour des impacts des mobilités auprès de l'ensemble de la communauté universitaire 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand	Montluçon	Vichy	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant·es
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Moulins-sur-Allier	Le Puy-En-Velay	Aurillac	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables</p> <p><u>Service porteur</u> : DVURSE</p> <p><u>Service associé</u> : DirCom</p> <p><u>Autres partenaires</u> : ponctuellement AOM et collectivités territoriales</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p> <p>Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'évènements organisés par campus Nombre de participants ou taux de participation aux ateliers 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> 1 évènement par an et par campus hors évènement général 1 actualité tous les 2 mois 1 évènement organisé à l'échelle de l'UCA (challenge national ou régional) 	
Estimation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement : 15.000 € / an Temps du chargé·e de projet mobilités durables 		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 10.000 €</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : à étudier</p>	

Description de l'action

Cette action vise à mettre en œuvre des actions de sensibilisation ou de communication tout au long de l'année universitaire.

L'UCA participera à des événements nationaux ou régionaux d'envergure. Ces événements peuvent prendre de nombreuses formes, d'un atelier remise en selle pour le vélo, à une conférence sur les impacts des mobilités ou encore un challenge mobilité. L'UCA participera à des événements comme par exemple la Semaine européenne des mobilités (mi-septembre), Mai à vélo (mai) ou encore le challenge mobilité AURA (début juin). Ces événements seront l'occasion à la fois d'organiser des événements de sensibilisation, mais également de communiquer sur les dispositifs mis en place par l'Université ou d'autres acteurs publics en faveur des mobilités actives ou douces.

Par ailleurs, l'Université fera vivre cette thématique en dehors de ces grands événements, par la publication régulière d'information sur les mobilités durables, dans la lettre d'info des personnels ou des étudiants par exemple, ainsi que par l'organisation d'événements ponctuels en fonction des opportunités se présentant.

Étapes du projet

1. Identifier les événements existants d'envergure externes, et les événements internes au sein desquels l'enjeu mobilité pourrait être intégré (2025)
2. Étudier les éventuels partenariats possibles avec les communautés d'agglomération et les AOM susceptibles d'accompagner ou d'organiser ces événements (2025)
3. Valider la participation pérenne à un certain nombre d'événements (2025)
4. Établir une équipe en charge de l'organisation de ces événements, et établir un rétroplanning annuel, en cohérence avec les autres événements UCA pour qu'il n'y ait pas de doublon (2025)
5. Étudier les opportunités de financement (AAP, fondations, etc.) de ces événements (2025)

COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE SUR LA MOBILITÉ BAS-CARBONE EN EUROPE

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et information des étudiant·es de l'UCA des possibilités existantes de réaliser une mobilité européenne/internationale via des modes de transports dit « bas carbone » • Réalisation d'une cartographie des possibilités de se rendre sur une université européenne partenaire sans avoir recours à un déplacement en avion • Réalisation d'un guide de la mobilité internationale pour les étudiant·es sortant·es 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant·es
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : VP Stratégie Internationale et Européenne, VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables</p> <p><u>Services porteurs</u> : DVURSE, DRIF</p> <p><u>Services associés</u> : Instituts</p> <p><u>Autres partenaires</u> : Autres établissements de l'Alliance ARTEMIS et du programme Erasmus+</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : Rentrée universitaire 2025-2026</p> <p>Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la cartographie et du guide des mobilités bas carbone • Nombre d'étudiant·es ayant assisté à des réunions d'informations • Nombre d'évènements organisés sur cette thématique 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un évènement annuel sur la thématique 	
Estimation budgétaire <p>Coût de vacation de l'ingénieur cartographe : 1.000€</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : 1.000€</p>	

Description de l'action

L'UCA a mis en place des partenariats avec plus de 100 universités en Europe à travers entre autres l'Alliance ARTEMIS ou le programme ERASMUS. Les 2/3 des étudiant-es sortant-es réalisent une mobilité sur un pays européen. Le bilan carbone réalisé en 2023 a montré que le mode de transport le plus utilisé reste l'avion y compris pour les mobilités avec une universités frontalières.

Afin de sensibiliser et d'informer les étudiant-es, souhaitant réaliser une mobilité sortante, sur les possibilités de déplacements « bas carbone », l'Université réalisera un guide et une cartographie des possibilités « bas carbones » pour se rendre sur les universités partenaires de l'Alliance ARTEMIS et des universités situées dans un pays frontalier sans prendre l'avion.

Un évènement annuel sera organisé auprès de la communauté étudiante autour des déplacements « bas carbone » pour se rendre sur ces universités partenaires. Cet évènement fera participer des étudiant-es ayant réalisé-es une mobilité « bas carbone » pour se rendre sur une université partenaire et montrer aux autres étudiant-es que cela est possible. Il pourra être couplé à la Journée de la Mobilité internationale qui a lieu chaque année en octobre.

Cette action s'articulera étroitement avec la fiche action *développer les mobilités internationales bas-carbone pour les étudiant-es*.

Étapes du projet

1. Réalisation de la cartographie des universités transfrontalières et des possibilités de déplacement « bas carbone » pour s'y rendre (2025)
2. Réalisation de la cartographie des universités de l'Alliance ARTEMIS et des possibilités de déplacement « bas carbone » pour s'y rendre (2025)
3. Recensement des dispositifs pour accompagner les étudiant-es sortant-es et entrant-es en lien avec les mobilités douces ou bas carbone (2025)
4. Réalisation du guide des mobilités « bas carbone » (2026-2027)
5. Recensement des étudiant-es ayant réalisé-es une mobilité « bas carbone » et prise de contact avec eux/elles (2026)
6. Préparation et organisation de l'évènement « mobilité bas carbone » (2026)
7. Réflexion sur la mise en place d'une incitation pour les étudiant-es entrant-es (2027)

AXE 6 : PILOTER ET COORDONNER LE PDM

PILOTER LE PDM DANS LE TEMPS ET ASSURER UNE GOUVERNANCE COMPLÈTE

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre des actions du PDM • Structurer une équipe autour du pilotage du PDM • Avoir un PDM se déclinant sur l'ensemble des sites de l'UCA (Clermont-Ferrand mais également les sites territoriaux) • Contractualiser avec l'ensemble des AOM des agglomérations où est présente l'UCA 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input checked="" type="checkbox"/>	Vichy <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
Moulins-sur-Allier <input checked="" type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input checked="" type="checkbox"/>	Aurillac <input checked="" type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale, CM Mobilités Durables</p> <p><u>Service porteur</u> : DVURSE</p> <p><u>Service associé</u> : DRH</p> <p><u>Autres partenaires</u> : AOM</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025, et pour toute la durée du PDM</p> <p>Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de suivi du PDM équipe régie • Nombre de COPIL PDM 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un ETP « chargé-e de projet mobilités » dès 2025 • Au moins un COPIL PDM une fois par an 	
Estimation budgétaire (au total du PDM) <ul style="list-style-type: none"> • 1 ETP chargé-e de projet mobilités durables : 35.000 €/an • Vacation de l'ingénieur cartographe : 2.000€/an • ½ ETP gestionnaire FMD et suivi des indicateurs : 15.000€/an 		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : RH : 52.000€/an</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : prochain COMP si renouvellement</p>	

Description de l'action

Pour permettre le pilotage et le suivi du PDM sur toute sa durée, l'Université va mettre en place une structure administrative pérenne. La nouvelle structure se décomposera de la manière suivante :

- Recrutement d'un ETP dédié au mobilité, rattaché au pôle TEDS qui aura pour mission principale :
 - Communiquer et accompagner la mise en œuvre des fiches actions du PDM et assurer ainsi la production et le suivi de données
 - Mettre en place une dynamique au sein de l'Université pour sensibiliser la communauté universitaire aux mobilités
 - Construire un plan de communication pour sensibiliser la communauté universitaire qui permettra de les informer et de produire de la donnée sur les mobilités
 - Réaliser des guides à destination des usager-es de l'Université pour faciliter l'usage des mobilités douces dans leurs déplacements
 - Participer à la coordination du PDM avec les partenaires externes (AOM, Villes, Métropole, EPST, EPSCP).
- Création d'une cellule « Mobilité » au sein du pôle TEDS en rapatriant les missions actuelles du CLASS sur les remboursements FMD et remboursement TC. Cette cellule Mobilité sera composée d'un chargé de projet « Mobilités durables » et d'un-e gestionnaire à 50% de son temps sur les remboursements FMD/TC ainsi que le suivi des indicateurs du PDM.
- Continuité du COPIL PDM qui se réunira 1 à 2 fois par an pour contrôler la bonne exécution du PDM et donnera les grandes orientations à venir. Les membres du COPIL ont été désignés par une délibération du Directoire de l'Université
- Continuité de la régie interne composée des membres du pôle TEDS, de la VP TES, du CM MD, et du géographe pour assurer la production et le suivi des données

Le PDM 2024-2028 de l'UCA se déclinera sur chaque site territorial en plus du périmètre de l'agglomération clermontoise et une contractualisation avec chaque d'eux sera fait par l'Université dans l'année qui précédera la mise en place du plan. Une coordination sera réalisée avec le PDM déjà en vigueur à l'ENSACF.

Étapes du projet

1. Vote du PDM au CA de l'UCA et de Clermont Auvergne INP en décembre (2024)
2. Contractualisation avec AOM du site clermontois en Janvier (2025)
3. Recrutement d'un-e chargé-e de projet « mobilités » durant le premier trimestre (2025)
4. Contractualisation sur le 2ème semestre 2025 avec les AOM des sites territoriaux (2025)
5. Suivi des différentes fiches actions selon le calendrier établi (à partir de 2025)

RÉFLÉCHIR AUTOUR DE LA CONSTRUCTION D'UN PDM MUTUALISÉ

Objectifs généraux <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une politique de mobilité durable à l'échelle de l'alliance territoriale Développer les conventions et partenariats avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur 			
Sites concernés			Public cible
Clermont-Ferrand <input checked="" type="checkbox"/>	Montluçon <input type="checkbox"/>	Vichy <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Personnels <input checked="" type="checkbox"/> Étudiant-es
Moulins-sur-Allier <input type="checkbox"/>	Le Puy-En-Velay <input type="checkbox"/>	Aurillac <input type="checkbox"/>	
Pilotage <p><u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale, VP Stratégie Internationale et Européenne, CM Mobilités Durables</p> <p><u>Service porteur</u> : DVURSE</p> <p><u>Services associés</u> : DAJI, PPT</p>		Horizon temporel <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2027</p> <p>Action renouvelable / continue</p>	
Indicateurs de suivi <ul style="list-style-type: none"> Nombre de conventions et partenariats signées en lien avec les mobilités douces 		Objectifs chiffrés <ul style="list-style-type: none"> 1 réunion de l'alliance territoriale avec pour thématique la mutualisation des politiques de mobilité 	
Estimation budgétaire <p>Temps RH du ou de la chargé-e de mobilité</p>		Financements mobilisables <p><u>Financement propre</u> : masse salariale</p>	

Description de l'action

Il existe plusieurs espaces d'échange entre les différentes structures de la métropole clermontoise, comme l'Alliance Territoriale UCA ou encore le club des référents du SMTC. Ces espaces sont pour l'instant un creuset où s'échangent les bonnes pratiques, notamment sur la thématique des mobilités.

Il paraît intéressant d'entamer des réflexions autour de la possibilité de créer une stratégie de mobilité mutualisée, au sein de l'alliance territoriale ou avec d'autres structures, pour avoir des actions globales harmonisées avec des déclinaisons spécifiques en fonction des sites. Cela permettrait à la fois de construire une politique cohérente à l'échelle des sites, d'avoir plus de poids auprès des AOM, et de renforcer l'efficacité des politiques de mobilité, notamment en mutualisant les moyens humains et matériels.

L'UCA pourrait être le fer de lance de cette démarche en tant qu'organisme possédant une expertise sur le sujet des mobilités.

Étapes du projet

1. Réunion de présentation de notre politique mobilité auprès des différents partenaires (2026)
2. Recherche de partenaires volontaires (2026)
3. Priorisation des partenariats potentiels suite aux échanges (2027)
4. Mise en place d'un GT des gestionnaires de PDM afin d'étudier les possibilités de mutualisation (2027)

GLOSSAIRE

AAP : Appel À Projets

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

ARTEMIS : Alliance Régionale pour la Transition, l'Égalité, la Mobilité, l'Inclusion et la Soutenabilité (*Alliance fr Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability*)

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BEGES : Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieur-es, Administratif-ves, Techniques, Sociaux et de Santé

CA : Conseil d'Administration

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CLASS : Culture Loisirs Action Sociale et Sports

CM : Chargé-e de Mission

CO₂ : Dioxyde de carbone

COMP : Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

COPIL : Comité de Pilotage

CR : Conseil de la Recherche

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution à la Vie Étudiante et de Campus

DAE : Direction des Achats de l'État

DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DBF : Direction du Budget et des Finances

DD : Développement Durable

DDT : Direction Départementale des territoires

DirCom : Direction de la Communication

DOSI : Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information

DPIE : Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Énergie

DRIF : Direction des relations Internationales et de la Francophonie

DRH : Direction des Ressources Humaines

DVURSE : Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité Sociétale & Environnementale

E : Enseignant·e

EC : Enseignant·e-Chercheur·se

ENSACF : École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

ENT : Espace Numérique de Travail

EPE : Établissement Public Expérimental

EPSCP : Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

ETP : Équivalent Temps Plein

FMD : Forfait Mobilités Durables

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

GES : Gaz à Effet de Serre

GT : Groupe de Travail

IKM : Indemnité Kilométrique Marche

LLSHS : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

MD : Mobilités Durables

NOTILUS : Logiciel de gestion de la mobilité

ONAPS : Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité

ONR : Organisme National de Recherche

PDM : Plan de Mobilité

PPT : Pôle Partenariats et Territoires

RH : Ressources Humaines

SIT : Service Intérieur Transversal

SMTC : Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer Français

T2C : Transport en Commun de l'agglomération Clermontoise

TC : Transports en Commun

TEDS : Transition Écologique pour un Développement Soutenable

TER : Transport express Régional

TES : Transition Écologique et Sociétale

UCA : Université Clermont Auvergne

UGAP : Union des Groupements d'Achats Publics

VAE : Vélo à Assistance Électrique

VP : Vice-Président·e

VFE : Véhicule à Faibles Émissions

VTFE : Véhicule à Très Faibles Émissions